

Jeudi 24 avril 2025

VALORISATION DE L'ARTISANAT LOCAL : remise de titres et labels à deux artisans du territoire de la Côte d'Albâtre

Un événement au service de l'excellence artisanale et des engagements écoresponsables

Dans le cadre du partenariat entre la **Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre** et la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime**, une cérémonie de remise de labels se déroulera en présence de nombreuses personnalités et acteurs du territoire pour valoriser les savoir-faire locaux et les pratiques responsables. Ces événements mettront à l'honneur des artisans et commerçants du territoire.

Des personnalités mobilisées pour l'excellence artisanale

L'événement sera honoré par la présence de :

- **Robert Lebourgeois**, Député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Maritime.
- **Guillaume Dartois**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie - Seine-Maritime. *(Excusé - il sera représenté par M. Ducroc Christian)*
- **Christian Ducroc**, Élu à la Chambre des Métiers.
- **Naima Chelli**, Responsable équipe territoriale Bray Caux Maritime.
- **Jean-Pierre Thevenot**, Maire de la Ville de Cany-Barville. *(Excusé - il sera représenté par Mme Lefrançois Annie, Conseillère Municipale Déléguée en charge du Commerce Local et de l'Artisanat)*
- **Didier Gaston**, Maire de Paluel. *(Excusé - il sera représenté par M. Lefevre Hubert, 2^{ème} Adjoint au Maire Délégué à l'Urbanisme, aux Travaux et à la Voirie)*

Pour la Communauté de Communes Côte d'Albâtre :

- **Jérôme Lheureux**, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.
- **Yves Tasse**, Vice-Président en charge du Développement et de l'Attractivité du territoire.



Communiqué de presse

Les distinctions suivantes seront remises :

- Label « **Maître Artisan** » : pour récompenser l'excellence artisanale et la transmission des savoir-faire traditionnels.
- Label « **Éco-Défis** » : pour valoriser les initiatives en faveur de la transition écologique, notamment la réduction des déchets, l'utilisation de matériaux durables.

Ces distinctions symbolisent la vitalité économique et le dynamisme de notre territoire, où artisans et commerçants jouent un rôle clé dans la préservation des savoir-faire et la transition vers un modèle économique plus durable.

La première visite est prévue pour le **jeudi 24 avril 2025**, afin de découvrir le travail et l'engagement des artisans et commerçants qui dynamisent notre territoire. Le départ se fera à **14h**, la visite débutera au **Salon de toilettage « Toutou Bigoudis »** - 26 rue du Général de Gaulle à Cany-Barville, et ensuite à l'**Atelier de menuiserie « Menuiserie Lateurtre »** - 403 route de Veulette à Paluel.

Ces événements sont l'occasion de saluer l'engagement et le talent des artisans et commerçants qui font vivre notre territoire tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre au **02 35 57 97 91** ou par mail à service.communication@cote-albatre.com.

UN TERRITOIRE QUI VALORISE SON SAVOIR-FAIRE ET S'ENGAGE POUR UN AVENIR DURABLE.



Contacts

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 91

Service Attractivité Économique - 02 35 57 70 83